

ASSEMBLÉE — 35° SESSION

PLÉNIÈRE

Point 10 : Élection des États contractants qui seront représentés au Conseil

CANDIDATURE DE L'ÉGYPTE AU CONSEIL DE L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

(Note présentée par l'Égypte)

La République arabe d'Égypte a l'honneur d'annoncer à la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sa candidature à une réélection au Conseil de l'OACI pour le prochain triennat dans le cadre de la catégorie B, c'est-à-dire celle des États qui contribuent le plus à fournir des installations et services pour la navigation aérienne.

- L'Égypte joue un rôle majeur dans le renforcement de la sûreté et de la sécurité de l'aviation dans le monde par l'adoption et la promotion des normes et des pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Afin de contribuer à cet objectif, l'Égypte met en œuvre, depuis 1990, un plan stratégique ambitieux visant à moderniser et à modifier toutes les installations et tous les services de l'aviation civile. Le plan sera mené à terme d'ici 2007 avec un budget de plus de 1,5 milliard de livres égyptiennes.
- L'un des principaux objectifs de la coopération permanente entre l'Égypte et l'OACI consiste à renforcer et à promouvoir le rôle de l'OACI dans le développement de l'aviation civile internationale. L'Égypte appuie les SARP de l'OACI et affirme l'importance des conventions internationales, y compris de tous les amendements à la Convention de Chicago ayant pour but d'améliorer les installations et services de l'aviation civile.
- L'Égypte est membre du Conseil de l'OACI depuis la création de l'Organisation en 1944. Elle s'acquitte de ses responsabilités dans les domaines de la sécurité et de la sûreté de l'aviation, se conforme aux règles de l'OACI, appuie et met en œuvre les recommandations, les programmes et les activités de l'OACI tout en participant à leur élaboration et à leur réalisation.
- L'Égypte apporte son soutien au Programme universel d'audits de supervision de la sécurité en vue de rehausser les niveaux de la sécurité aéronautique. Le pays a obtenu le meilleur classement lors de l'évaluation par l'équipe d'audit de supervision de la sécurité de l'OACI et par un consultant aéronautique des États-Unis. L'aéroport international du Caire fera l'objet d'un audit dans le cadre de l'USAP en juillet 2004.

P/15 -2-

- Parmi les nombreuses réalisations en matière de perfectionnement des systèmes de contrôle de la circulation aérienne l'on peut citer, entre autres, la modernisation de la tour de contrôle de l'aéroport international du Caire qui a été dotée de nouveaux équipements radar et de matériel informatique aux fins du guidage de la navigation aérienne; l'expansion du centre de contrôle de la navigation aérienne du Caire en vue d'assurer à la fois le contrôle de zone et le contrôle d'approche à l'aide d'équipements de technologie de pointe; l'accroissement de la la capacité d'autres aéroports internationaux égyptiens par l'élargissement de voies de circulation et d'aérogares en vue d'accueillir des aéronefs géants du XXI^e siècle; la construction de nouveaux aéroports (en vertu des arrangements en matière de construction, d'exploitation et de tranfert) pourvus des derniers équipements radar pour les zones terminale et d'approche; l'amélioration, depuis 1985, des services de navigation aérienne dans la FIR Cairo; la nouvelle extension du centre d'information du Caire; l'augmentation de la vitesse des circuits de communications par l'utilisation du CIDIN et une nouvelle amélioration des télécommunications.
- L'Égypte met également en œuvre les systèmes CNS/ATM de l'OACI dans le cadre d'un certain nombre de projets internationaux de recherche et de développement. Le pays a également entrepris une initiative pilote visant à réaliser un projet régional de satellites à l'appui des systèmes mondiaux de navigation fondée sur des satellites, à renforcer l'utilisation de nouveaux systèmes de navigation pendant toutes les phases du vol dans la région et à assurer des communications rapides dans l'espace aérien et extra-atmosphérique.
- L'Égypte bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle à la croisée de trois continents (l'Europe, l'Asie et l'Afrique). Les autorisations sont délivrées aux vols internationaux sans discrimination. Afin d'organiser des services aériens réguliers avec un grand nombre de pays, de multiples accords bilatéraux de transport ont été signés, ce qui permet d'assurer un équilibre des intérêts dans un environnement de transport aérien plus libéralisé.
- En vertu de ces accords, Egypt Air, le transporteur national, assure des vols vers de nombreux pays en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique, utilisant des aéronefs modernes. La compagnie Egypt Air a été privatisée pour devenir une société de portefeuille avec sept filiales, afin de pouvoir mieux relever les défis futurs.
- Les aéroports égyptiens ont été libéralisés et privatisés dans le cadre d'une seule société de portefeuille qui comprend quatre filiales. Cela devrait apporter plus de souplesse aux exploitants d'aéroports afin d'utiliser les recettes aéroportuaires pour améliorer les services apportés aux passagers tout en étant conformes aux normes et recommandations de l'OACI. Afin de faire face à une croissance notable du trafic, des plans ont été mis au point dans tous les domaines de l'exploitation.
- Le facteur humain revêt une importance particulière. Il existe des programmes de formation couvrant tous les aspects techniques de l'aviation civile en vue de former le personnel requis pour exécuter ses tâches. L'Égypte dispose d'une direction nationale de la formation en aviation civile, qui comprend l'Institut d'Egypt Air chargé de former les pilotes civils, l'Institut de gestion de la circulation aérienne qui forme les contrôleurs de la circulation aérienne et l'Institut des sciences et de la technologie de l'aviation civile qui assure aux ingénieurs aéronautiques une formation de pointe.

Un accord scientifique a été signé avec l'Université Embry Riddle des États-Unis, une institution accréditée sur le plan fédéral spécialisée dans la technologie de l'aviation civile.

-3-

Un autre accord a été conclu avec EUROCONTROL dans le domaine de l'organisation et de la facilitation du trafic aérien.

Des projets sont en cours en vue de privatiser cet institut qui deviendrait une Académie de l'aviation civile qui sera certifiée par l'OACI.

- L'Égypte se trouve parmi les pays de premier plan qui ont participé aux conférences et réunions internationales tenues sous l'égide de l'OACI au cours desquelles des conventions et protocoles internationaux ont été élaborés. Le pays a un historique d'une réelle contribution à la lutte contre le terrorisme aérien et participe à de multiples activités au sein de nombreuses organisations internationales telles que l'OUA, la CAAC, la CAFAC, l'IFALPA, la COMESA, l'IATA, etc.
- L'Égypte verse toujours ses contributions à l'OACI dans les délais, au début de l'exercice fiscal.
 Le fait de s'acquitter de ses obligations financières s'inscrit dans le cadre de la contribution apportée par l'Égypte à la mission de l'OACI et au service de l'aviation civile internationale.
- L'Égypte a également mis à la disposition du Bureau régional de l'OACI pour le Moyen-Orient des locaux situés dans le complexe du Ministère égyptien de l'aviation civile au Caire.
- L'Égypte, qui vit une formidable évolution du trafic aérien et du tourisme, a pris l'initiative de créer un Ministère de l'aviation civile. Celui-ci se chargera de la mise à niveau des lois et des normes dans le domaine de l'aviation, afin de les aligner sur les normes et les recommandations de l'OACI, ainsi que de la libéralisation de la politique du trafic aérien, conformément au concept du «ciel ouvert», avec l'assistance d'une équipe d'experts désignée par l'OACI dans le cadre du Programme de coopération technique.
- L'Égypte a également l'intention de privatiser la Direction nationale de la météorologie.

En conclusion, l'Égypte est fermement engagée à travailler avec l'OACI et ses États membres en vue d'assurer la sécurité et l'efficacité de l'aviation civile internationale.

La République arabe d'Égypte saura gré aux États membres de l'OACI d'appuyer sa candidature au Conseil pour le prochain triennat.